



Lonay, le 07 novembre 2023 YF/nem

MUNICIPALITE DE LONAY

Chemin de la Poste 12

1027 Lonay

Tél. 021 804 74 70

greffe@lonay.ch

Monsieur
Grégoire Galland
Président du Conseil communal
Chemin de Franey 3
1027 Lonay

**Préavis no 12/2023 – Budget 2024
Amendement de la Municipalité**

Monsieur le Président,

Une erreur a été soulignée par la Commission des finances concernant le budget 2024.

En effet, à la page 51, les comptes 460.xxxx ne sont pas équilibrés et ont un écart de CHF 6'000.-. Le compte 460.3811 mentionne un montant de CHF 37'350.- au débit alors qu'il devrait y figurer un montant de CHF 31'350.-

Par conséquent, dans sa séance du lundi 6 novembre 2023, la Municipalité a décidé d'amender son préavis, conformément à l'article 72 du Règlement sur le Conseil communal, avec le texte suivant :

1. de modifier le compte 460.3811 « virement à la réserve évacuations des eaux (EC/EU) » en mettant le montant de CHF 31'350.- au débit ;
2. de modifier les conclusions du préavis 12/2023 en précisant que la modification du compte 460.3811 diminue le déficit de CHF 6'000.-, ce qui porte le résultat final à un déficit de CHF 512'574.-

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à ces lignes, nous vous remercions de bien vouloir transmettre cette information à l'ensemble du Conseil communal. La Commission des finances recevra cet amendement directement.

Veillez agréer, Madame la Présidente, nos salutations distinguées.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic :

Le Secrétaire :


Y. Furer


A. Bannwart

